



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA FEDITO WALLONNE

2011

FEDITO WALLONNE ASBL

Siège Social : 17, rue de la Madeleine à 4 000 Liège

Secrétariat permanent : 40, Place Xavier Neujean à 4 000 Liège

Local de travail principal : 43, rue Godefroid à 5 000 Namur

E-mail : feditowallonne@skynet.be

Site internet : www.feditowallonne.be

N° d'entreprise : 433197842

N° compte bancaire : 240/0039504/29

Avec le soutien de



TABLE DES MATIERES

1. Localisation géographique des membres de la FEDITO WALLONNE	Page 3
2. Listing des associations membres au 31 décembre 2011	Page 4
3. Composition du Conseil d'Administration de la FEDITO WALLONNE	Page 7
4. Préambule	Page 8
5. Organisation interne	Page 9
a. Groupes de travail	Page 9
b. Projet Alto	Page 9
c. Projet Step by step	Page 10
d. Organigramme de la FEDITO WALLONNE	Page 11
6. Ministère de l'Action Sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances de la Région Wallonne	Page 12
1. Cellule Assuétudes	Page 12
2. Conférence de Consensus du 10 juin 2011	Page 12
3. Participation CWASS	Page 14
7. Collaborations et partenariats	Page 15
1. F.A.S.S	Page 15
2. I.W.S.M	Page 15
3. JEUX PATHOLOGIQUES	Page 16
4. Comptoirs d'échanges de seringues wallons	Page 17
8. Création du site internet	Page 18
9. Divers	Page 19
1. Rencontre avec le CREDAL	Page 19
2. Visite des locaux pour location des bureaux	Page 19
3. Colloques	
10. Projets et activités relevant des compétences communautaires ou fédérales	Page 20
1. Projet STEP by STEP (SPF Justice – Santé Prisons)	Page 20
2. Fonds Fédéral de lutte contre les assuétudes	Page 21
11. Perspectives	Page 22

2. Listing des associations membres au 31 décembre 2011

MEMBRES EFFECTIFS

Les membres effectifs sont des personnes morales qui :

- Ont déposé leur statut et le cas échéant leur règlement d'ordre intérieur au secrétariat de la fédération ;
- Se conforment à l'objet social de la Fédération ;
- Souscrivent aux prescriptions morales et matérielles définies dans le règlement d'ordre intérieur ;
- Adhèrent aux chartes de la FEDITO WALLONNE ;
- Paient une cotisation annuelle ;
- Sont admises à l'AG statuant à la majorité des deux tiers présents ou représentés et sur présentation au CA

1. ACTOLUX

Avenue J-B Nothomb, 65

6700 Arlon

3. A.I.G.S

Avenue Joachim, 49

4300 Waremme

5. AVAT

Rue de Dinant, 22

4800 Verviers

7. CITADELLE

Rue de la Citadelle, 135

7500 Tournai

9. COMPTOIR NAMUR

Rue Docteur Haibe, 4

5002 Saint-Servais

11. ESPAS

Rue de la Caserne, 40

6700 Arlon

2. ALFA

Rue de la Madeleine, 17

4000 Liège

4. ALTO

Rue de Suisse, 8

1060 Bruxelles

6. CAP FLY

Rue du ruisseau, 17

4 000 Liège

8. COMPTOIR CHARLEROI

Avenue Général Michel, 5

6000 Charleroi

10. DESTINATION

Rue de la Station, 11

5500 Dinant

12. ESPERANCE

Rue du Fosteau, 42

6530 Thuin

13. ELLIPSE

Rue du Houssu, 99

7141 Carnières

15. Hautes-Fagnes

Rue Malgrave, 1

4960 Malmedy

17. ODAS

Rue du Moulin, 15

6740 Etalle

19. PHENIX

AV B. Jean Materne, 165

5100 Jambes

21. RESSORT

Clos des Marroniers, 213/5

1480 Tubize

23. SSM CPAS DE Charleroi

Rue Léon Bernus, 18

6000 Charleroi

25. SYMBIOSE

Rue des Bleuets, 1

7160 Chapelle-Lez-Herlaimont

27. TREMPOLINE

Grand Rue, 3

6200 Châtelet

29. THAIS

Place Xavier Neujean, 40

4000 Liège

31. ZONE T

Rue de l'Hôpital, 18

5300 Andenne

14. Ferme de Thioux

5370 Porcheresse

Rue Albert Billy, 48

16. Nadja

Rue Souverain Pont, 56

4000 Liège

18. PHARE

Grand Place, 1

7700 Mouscron

20. REPIT

AV de la Libération, 7

5660 Couvin

22. SESAME

Rue de Bruxelles, 18

5000 Namur

24. S.A.P Aubange

Rue Haute, 22

6790 Aubange

26. S.E.P.T

Rue des Arbalestriers, 16

7000 Mons

28. TRANSITION

CH de Fleurus, 216

6060 Gilly

30. UNIVERS SANTE

Place Galilée, 6

1348 Louvain-La-Neuve

MEMBRES ADHERENTS

Les membres adhérents sont des personnes morales dont la candidature a été acceptée par le CA et qui sont en attente d'être membres effectifs par une AG statutaire.

32. CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2
6800 Libramont

34. RESEAU C.A.P.C

Rue Tumelaire, 80
6000 Charleroi

36. RESEAU RAF

Bld Louise, 18
6460 Chimay

38. RESEAU BRABANT WALLON (depuis janvier 2012)

Rue des Fusillés, 18-20
1340 Ottignies

33. REVIVO A

Rue Saint-Hubert, 84
5100 Dave

35. RESEAU R.A.S.A.C

Rue des Bleuets, 1
7160 Chapelle-Lez-Herlaimont

37. RESEAU RAMBO

Place de la Grande Pêcherie, 19
7000 Mons

39. RESEAU LA C.A.H.O

Rue Despars, 96
7500 Tournai

MEMBRES INVITES

Ce statut est proposé à des associations dont la présence revêt un intérêt particulier sur le plan des partenariats ou en fonction de leur expertise mais dont leur siège social n'est pas fixé en wallonie.

Ces membres s'engagent sur les textes fondateurs de la FEDITO W, ils participent aux groupes de travail, reçoivent les PV et informations diverses qui circulent.

Ils ne participent pas aux réunions de négociation avec le politique ou autres réunions officielles.

Ils paient une cotisation annuelle équivalente à celles des membres effectifs et adhérents.

40. EUROTOX

Avenue Jourdan, 151
1060 Bruxelles

41. MODUS VIVENDI

AV E. De Béco, 67
1050 Bruxelles

42. FARES

Rue de la Concorde, 56
1050 Bruxelles

3. Composition du Conseil d'Administration de la FEDITO WALLONNE

1. **Jacques Van Russelt** (Centre Alfa) qui assure la fonction de Président
2. **Dominique Humblet** (Centre Nadja) qui assure la fonction de Vice-Présidente
3. **Laurence Przelucki** (Comptoir de Charleroi)
4. **Laurence Meire** (Centre Symbiose)
5. **Ingrid Lempereur** (Centre Sésame)
6. **Cédric Libon** (Centre Cap Fly)
7. **Stéphan Luisetto** (Centre Ellipse)
8. **Daniel Burkel** (SSM CPAS de Charleroi)
9. **Léonardo Di Bari** (Centre Phénix)
10. **Jean-François Vanloot** (Service Le Phare)
11. **Michaël Mathieu** (S.A.P Aubange)
12. **Christophe Thoreau** (Centre Trempline)

Nombre de réunions du Conseil d'Administration en 2011 : 12

14/01/2011, 10/02/2011, 11/02/2011, 17/02/2011, 01/04/2011, 29/04/2011, 27/05/2011, 17/06/2011, 30/09/2011, 28/10/2011, 25/11/2011, 16/12/2011

Nombre d'Assemblées Générales : 2

18/02/2011 : Assemblée Générale extraordinaire

27/05/2011 : Assemblée Générale statutaire

4. Préambule

L'année 2011 est l'année de la confirmation pour la FEDITO WALLONNE et cela à plusieurs égards :

- D'un point de vue représentativité du secteur puisque la Fédération regroupe à présent **42 institutions membres** qui représentent un large éventail des services proposés tant aux personnes développant une problématique d'assuétudes qu'à leur entourage. Parmi ces nouveaux membres, nous retrouvons 6 des Réseaux Assuétudes instaurés dans le cadre du décret du 30 avril 2009 (Décret relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux Réseaux et aux services d'aide et de soins en assuétudes). Deux autres membres REVIVO A et le CAL du Luxembourg complètent la liste des nouveaux membres 2011.

Nous pouvons dès lors confirmer que la FEDITO WALLONNE se maintient plus que jamais dans son rôle de large représentativité de tout un secteur étant donné qu'elle compte en son sein des associations ambulatoires, résidentielles actives dans les domaines de l'insertion-professionnelle, de la prévention, de la réduction des risques, des soins et de la recherche en matière d'assuétudes.

- D'autre part, la FEDITO WALLONNE a tout au long de cette année 2011 pris part à de nombreux débats et travaux qui ont notamment été présentés lors de la Conférence de Consensus Assuétudes Wallonie Bruxelles du 10 juin 2011. Cette conférence faisait suite aux deux premières tables-rondes qui avaient eu lieu en 2010 et pour lesquelles déjà, la FEDITO WALLONNE avait fourni un travail très apprécié par les instances politiques.

La sollicitation des membres de la Fédération démontre à quel point, elle reste un **interlocuteur privilégié** qui permet aux travailleurs de terrain de mettre leurs expériences et leurs réflexions au profit de la mise en place d'une politique plus cohérente et organisée.

- Enfin, l'année 2011 est synonyme de stabilité et de sécurité financière pour la Fédération qui s'activait depuis de nombreuses années avec une subvention facultative rarement indexée et ne permettant pas d'engager du personnel supplémentaire pour assurer les nombreux projets pour lesquels la Fédération était sollicitée. La FEDITO WALLONNE a obtenu sa reconnaissance en tant **que Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes** dans le cadre **du décret du 30 avril 2009**, lui assurant ainsi une subvention jusqu'en décembre 2014. La Fédération peut dès lors se projeter dans des perspectives à plus long terme tout en augmentant son degré de professionnalisation.
- 2012 portera la FEDITO WALLONNE vers de nouveaux défis et des projets qui ne manqueront pas d'être relayés auprès des pouvoirs politiques concernés.

5. Organisation interne de la FEDITO WALLONNE

A. GROUPES DE TRAVAIL

Depuis la restructuration de 2009, la Fédération fonctionne sous forme de 3 groupes de travail distincts auxquels sont invités les travailleurs des institutions membres et quand cela le nécessite des invités extérieurs. Ces groupes n'ont pas de pouvoir de décision mais les administrateurs qui y sont présents relaient les propositions / réflexions qui y émanent auprès du Conseil d'Administration.

1°) Le groupe de travail « Stratégies et politique » : 6 réunions

Dates : 14/01/2011, 01/04/2011, 6/05/2011, 17/06/2011, 23/09/2011, 2/12/2011

Ce groupe a principalement pour objectif d'élaborer des propositions très concrètes en matière de politique liées de près ou de loin aux assuétudes quels que soient les niveaux de pouvoir.

S'y retrouvent principalement les directeurs ou les responsables des institutions membres de la Fédération.

2°) Le groupe de travail « Réduction des risques/Prévention » : 5 réunions

Dates : 18/01/2011, 6/05/2011, 23/09/2011, 28/10/2011, 2/12/2011, 9/12/2011

Ce groupe permet des échanges en matière de méthodologie, de présentation d'outils de prévention, de résultats de recherches mais permet aussi de réfléchir à la politique liées aux actions de prévention qui seront par la suite relayées au groupe de travail « stratégies et politique ».

3°) Le groupe de travail « Traitements et Insertion socio professionnelle » : 4 réunions

Dates : 11/02/2011, 8/04/2011, 30/09/2011, 25/11/2011

Ce groupe a décidé d'organiser 1x/2 ses réunions dans des institutions membres, ces réunions ont déjà eu lieu à TREMPOLINE, DESTINATION et au PHARE.

A ces groupes de travail majeurs, s'ajoutent des groupes de travail plus ponctuels, selon les demandes, l'actualité, l'urgence d'une réaction etc.

4°) Le groupe de travail « Réseaux Assuétudes de la Région Wallonne » : 1^{ère} réunion prévue en février 2012

Ce groupe sera dans un premier temps ouvert aux Réseaux Assuétudes Région Wallonne. Ce groupe se mettra en place en février 2012 lorsque les Réseaux affiliés seront en nombre suffisant pour entamer leurs travaux.

B. PROJET ALTO

En avril 2011, à la demande de la Région Wallonne, Alto (Alternatives aux toxicomanies) qui est un Réseau de médecins généralistes est intégré en tant que projet de la FEDITO WALLONNE, ce qui permet la pérennisation de leur subvention, auparavant facultative.

Afin de formaliser cette nouvelle activité de la FEDITO W, une convention de partenariat a été élaborée conjointement et soumise à l'approbation des deux parties.

Le rapport d'activités d'Alto se rapportant à la période de décembre 2011 est joint en annexe.

C. PROJET STEP BY STEP : SPF Justice (Service Santé dans les prisons)

Ce projet consiste à la mise en place d'un Point de Contact, d'Orientation et d'Accompagnement pour usagers de drogue(s) en milieu carcéral dans les 14 établissements pénitentiaires de la Région Wallonne. Il résulte d'un appel à projet du SPF Justice, dans le cadre des marchés publics.

Bien qu'étant un projet fédéral, il est important de citer ce projet à ce niveau-ci du rapport d'activités notamment pour bien comprendre l'organigramme ci-dessous. Il sera bien entendu plus développé en page 20 de ce rapport.

Ce projet, débuté en octobre 2011 et d'une durée de 5 ans, a permis l'engagement de 5 personnes à des régimes de travail différents : soit une coordinatrice et 4 collaborateurs.

Ce projet à son équivalent en Région bruxelloise de même qu'en Flandre.

D. Organigramme FEDITO WALLONNE

La FEDITO Wallonne a fonctionné pendant plus de 10 ans avec 1 ETP MARIBEL réparti sur deux travailleurs (3/4 ETP et ¼ ETP). Cela n'a pas empêché la Fédération de se développer et de s'investir dans des projets d'envergure. Ces dernières années toutefois, ce seul équivalent temps plein ne suffisait plus pour répondre de manière satisfaisante à toutes les sollicitations car l'envergure des projets auxquels la FEDITO WALLONNE avait envie de collaborer nécessitaient urgemment le développement de ses ressources humaines.

Le temps que les membres consacrent aux activités de la FEDITO WALLONNE ne pouvait plus se faire au détriment de leur travail au sein même de leur institution.

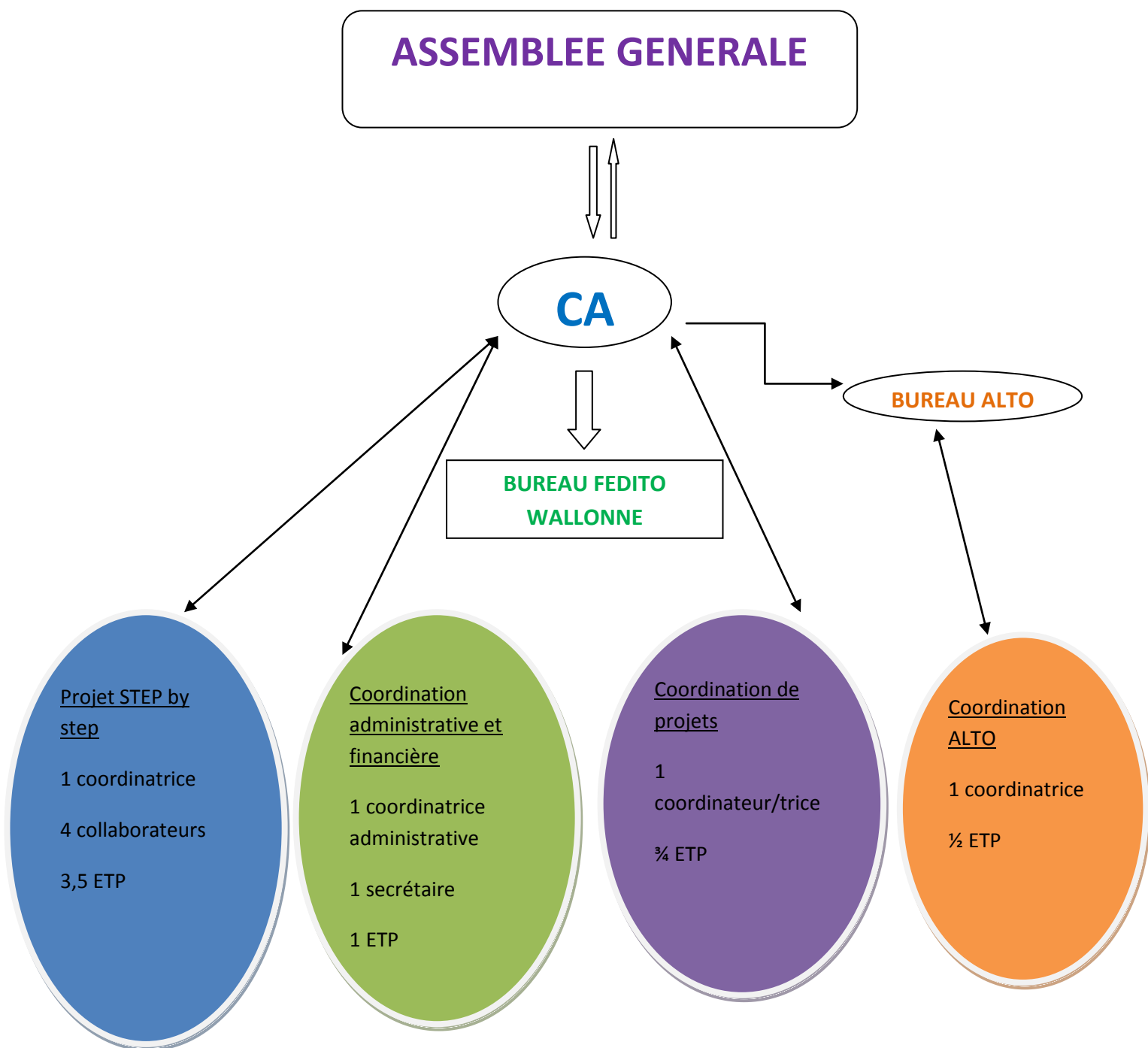
De plus, les activités très variées de la Fédération nécessitent une professionnalisation et une formation du personnel dans des domaines aussi différents que la comptabilité, l'informatique ou encore les lois sociales.

Forte de sa reconnaissance décrétable et du subside octroyé, la Fédération a pu en septembre 2011 engager à mi-temps une permanente supplémentaire.

Il a néanmoins fallu mettre un terme rapidement à ce contrat en novembre 2011. Le CA de la FEDITO WALLONNE a alors décidé de redéfinir plus explicitement le profil de cette fonction afin que la personne engagée puisse répondre au mieux aux attentes de la Fédération.

Une nouvelle procédure d'engagement a donc été lancée en janvier 2012 avec un engagement prévu au plus tard le 1^{er} avril 2012.

L'organigramme de la FEDITO WALLONNE sera dès 2012 celui-ci :



1. Participation à la CELLULE Assuétudes composée de représentants du Cabinet et de l'Administration.

Objectifs :

- Renforcer et améliorer la communication entre les instances décisionnelles et le secteur des assuétudes
- Relayer les préoccupations du secteur
- Permettre une diffusion des informations vers le terrain le plus largement possible afin d'asseoir davantage le rôle fédérateur de la FEDITO Wallonne.

Méthodologie :

- Des rencontres mensuelles entamées en janvier 2010 ont lieu à l'Administration. Les administrateurs de la FEDITO Wallonne, les représentants du Cabinet et les représentants de l'Administration y participent.
- L'ordre du jour se fait conjointement afin d'aborder tous les sujets, qu'ils soient amenés par le terrain, le Cabinet et l'Administration.

Nombre de réunions en 2011 : 8

17/02/2011, 8/04/2011, 10/05/2011, 17/05/2011, 30/06/2011, 8/09/2011, 20/10/2011, 15/12/2011

Perspectives : Ces réunions se poursuivront en 2012. La prochaine étant fixée le 26/01/2012

2. Participation aux travaux préparatoires pour la Conférence de Consensus Assuétudes Wallonie – Bruxelles du 10 juin 2011

Rappel : En 2010 déjà, deux tables rondes auxquelles la FEDITO WALLONNE avait pris part avaient été organisées.

21 mai 2010 : Organisée par la Communauté française, cette table ronde était consacrée « à la prévention et la réduction des risques ».

28 mai 2010 : Organisée par la Région Wallonne, cette table ronde était consacrée « à l'accompagnement et les soins ».

Celle du 10 juin 2011 constituait le point final de ces rencontres et les FEDITO wallonne et bruxelloise ont de nouveau été sollicitées pour piloter deux groupes de travail :

- 1°) Le groupe de travail « CONCEPTS » : piloté par Ludovic Henrard (directeur de la Fédito bruxelloise). Les membres wallons qui ont composé ce groupe sont : ALFA et TREMPOLINE.

Ont également pris part au groupe de travail, des représentants des Ministères et des Administrations concernées.

Nombre de réunions : 4

14/02/2011, 2/05/2011, 17/05/2011 et 4/10/2011

L'objectif de ce groupe était :

Arriver à un consensus sur les définitions de certains concepts et présentation à la Conférence du 10 juin 2011 d'un abécédaire des termes définis.

Méthodologie :

- Réunions ponctuelles aux cours desquelles, les experts présents se confrontaient, débattaient et approuvaient in fine la définition.
- Le groupe a été très vigilant pour ne pas cloisonner et figer ces termes afin d'éviter tout immobilisme intellectuel. Les experts étant tous d'accord pour affirmer que les activités des centres auxquelles ces concepts font référence, s'interpénètrent et sont directement liés à l'évolution de la société.
- L'abécédaire a été présenté le 10 juin. Suite aux différentes questions et remarques du public, il a par la suite été revu et modifié. Il a été approuvé par les deux Fédérations.
- De commun accord entre partenaires, il est convenu que la Fédito bruxelloise prendra en charge la réalisation et l'impression d'une brochure « concepts » (Prévue début 2012).
- 2°) Le groupe de travail « FORMATIONS » : piloté par Jézabel Legat (permanente de la Fédito Wallonne). Les membres wallons qui ont composé ce groupe sont : NADJA, ALTO et TREMPOLINE

Ont également pris part au groupe de travail, des représentants des Ministères et des Administrations concernées.

Nombre de réunions : 7

3/02/2011, 17/03/2011, 8/04/2011, 10/05/2011, 17/05/2011, 21/09/2011, 17/10/2011

Les objectifs de ce groupe étaient :

Réaliser l'inventaire des centres wallons et bruxellois qui offrent des programmes de formation.

Définir le concept FORMATION

Présenter la formation certifiante universitaire sur les pratiques de consommation et les conduites de dépendance.

Méthodologie :

- Réunions ponctuelles
- Elaboration d'un questionnaire envoyé aux centres wallons et bruxellois afin d'identifier les opérateurs qui proposent des formations
- Sur base des questionnaires rentrés, 4 axes de réflexion se sont dégagés et ont permis au groupe de travail de répondre aux objectifs liés à l'inventaire et à la définition.
- Le fruit de ce travail a été présenté le 10 juin.

- Il était également prévu de réaliser une brochure afin de présenter l'ensemble des opérateurs identifiés « centres de formation ». Pour des raisons qui ne nous appartiennent pas de commenter, les centres bruxellois ont finalement décidé de ne pas apparaître dans ce catalogue. Celui-ci sera donc en voie de finition dans le courant du 1^{er} trimestre 2012.

CONCLUSION : Au terme de cette journée du 10 juin 2011, les deux Fédérations ont été saluées et leur travail de qualité mis en avant par les différents pouvoirs prenant part aux débats.

La FEDITO WALLONNE a pu démontrer de nouveau que ses membres pouvaient se mobiliser pour prendre part à des travaux d'une telle envergure.

Perspectives : Création d'une Cellule francophone Santé et Assuétudes.

Les Fédérations seront sans doute encore sollicitées notamment pour travailler à l'élaboration d'un accord de coopération entre les différents ministères concernés.

Les actes de la Conférence du 10 juin 2011 ainsi que les synthèses des deux journées précédentes de 2010 ont été publiés fin décembre 2011.

3. Participation à la Commission Wallonne de l'Action Sociale et de la Santé: CWASS

Suite à la réforme des organes consultatifs menée par le Gouvernement wallon, la fonction consultative en matière d'action sociale et de santé est à présent centralisée au niveau du Conseil wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS), lequel comporte six commissions permanentes dont la Commission wallonne de la santé au sein de laquelle participent deux représentants d'associations membres de la FEDITO WALLONNE (Laurence Meire pour SYMBIOSE et Stéphane Luisetto pour ELLIPSE).

Les objectifs :

- Emettre des avis sur les demandes d'agrément des réseaux d'aide et de soins des Services spécialisés ;
- Remettre d'initiative ou à la demande du ministre tout avis sur les politiques à mener en matière d'assuétudes.

Méthodologie : 2 représentants de la Fédito Wallonne y participent.

Nombre de réunions en 2011 : 9

18/01/2011 ; 18/03/2011 ; 28/04/2011 ; 20/05/2011 ; 23/06/2011 ; 30/08/2011 ; 16/09/2011 ; 21/10/2011 ; 18/11/2011

7. Collaborations et partenariats

1. LA F.A.S.S (Fédération des Associations sociales et de Santé).

La FASS est officiellement reconnue par le Conseil National du Travail (C.N.T.) comme organisation représentative des employeurs en coopération avec son homologue flamand (V.S.O.) – depuis 1998. Composent actuellement la FASS les Fédérations de Maisons Médicales, Planning Familial, Santé Mentale, Services Sociaux et Centres d'Action Sociale Globale, Coordination de Soins et Services à Domicile, Lutte contre la Toxicomanie, Aide aux Justiciables et aux Détenus, Télé- Accueil et Prévention au Suicide, les Services S.O.S. Enfants.

La FASS est une fédération patronale intersectorielle ayant pour objet la représentativité du Secteur Santé extra-hospitalier, bien-être et aide aux personnes au sein des Commissions Paritaires 330 et 332.

Objectif :

- Promouvoir et défendre les intérêts du secteur.
- L'affiliation à la FASS a été convenue pour permettre aux associations membres non affiliées à une fédération d'employeurs, d'avoir accès à une fédération de ce type.

Méthodologie

- Un représentant de la Fédito Wallonne participe aux réunions du Conseil d'Administration de la FASS.
- sollicitation de la FASS et retours réguliers quant aux préoccupations et travaux qui concernent notre secteur.
- participation aux travaux et mise en pratique des accords du non-marchand.

Il a été difficile en 2011 de participer aux réunions de la F.A.S.S car le manque de ressource humaine au sein de la FEDITO Wallonne a poussé la Fédération à devoir faire des choix. Toutefois, les contacts ont été maintenus et nous prévoyons de ré-investir en priorité ce pôle très important notamment par rapport aux accords du non-marchand et ce dès l'engagement d'une coordinatrice ¾ ETP.

Date : 10 mai 2011 (rencontre avec le permanent de la FASS à Namur)

2. I.W.S.M /CRESAM

Parce que l'I.W.S.M a pour objet de rassembler les acteurs de terrain inscrits dans le champ de la santé mentale y compris les représentants des usagers et familles, il était important que la FEDITO Wallonne y soit représentée.

L'I.W.S.M a pour objectif de soutenir une réflexion permanente sur les problématiques de santé mentale telles qu'elles se posent dans la société, d'encourager un questionnement sur les pratiques en santé mentale, de participer à la promotion de la santé mentale de la population dans la région et de travailler les questions éthiques qui se posent dans le champ de la santé mentale.

La concertation « trans-sectorielle » et « trans-régionale » que l'I.W.S.M prône est en total accord avec la représentation que se fait la Fédération d'un travail soutenu du secteur.

Les objectifs poursuivis par notre présence au sein de l'I.W.S.M sont :

- Représentation du secteur Assuétudes dans le champ de la santé mentale ;
- Partage des préoccupations sectorielles en santé mentale ;
- Défense de la spécificité de la toxicomanie comme symptôme global et non comme maladie ;
- Prise en charge de la toxicomanie dans une réflexion globale sociétale et en santé.

En 2011, La Fédito Wallonne a poursuivi sa collaboration avec l'Institut Wallon pour la Santé Mentale.

Stéphan Luisetto (Ellipse) y représente la FEDITO Wallonne.

Dates des CA auxquels il a participé : 8

17/01/2011, 14/03/2011, 9/05/2011, 20/06/2011, 17/09/2011, 17/10/2011, 14/11/2011, 5/12/2011.

L'année 2011 a été une année de transition pour l'IWSM qui a dû, pour rencontrer les attentes de l'Autorité régionale, telles que définies par le décret wallon du 3 avril 2009 portant sur « *l'agrément des services de santé mentale (SSM) et la reconnaissance des centres de référence en santé mentale* » l'asbl " se constituer en Centre de référence en santé mentale (CRESAM).

Le CRESAM a été reconnu en cette qualité par Madame Eliane Tillieux, Ministre wallonne de la Santé et bénéficie d'un agrément de 4 ans qui prend cours le 1er janvier 2012.

Dès janvier 2012, la dissolution de l'asbl IWSM sera prononcée.

REM :

Nous avons pu profiter pendant quelques années des salles de réunions de l'I.W.S.M pour les Conseils d'Administration, les groupes de travail et les Assemblées Générales. Namur étant, en effet, un lieu stratégique quand il s'agit de réunir des membres provenant de toute la wallonie.

Concernant le lieu des réunions : Dès 2012, la Fédération aura ses propres locaux pour ses différentes réunions. En effet, grâce à l'octroi d'une subvention plus importante octroyée dans le cadre de sa reconnaissance comme Fédération, nous avons pu dégager des fonds pour la location de bureaux à Namur centre (4 « rue Godefroid à 5000 Namur). Le bail a été conclu à partir du 1^{er} novembre 2011. Après quelques travaux de rafraîchissement et l'ameublement des locaux, nos réunions ont pu y avoir lieu dès janvier 2012.

Nous remercions les stagiaires de l'asbl Phénix qui ont été mobilisés pour les travaux de peinture de ces bureaux.

Rem : Nous avons prévu de mettre à disposition une des salles de réunions pour toute association membre de la FEDITO Wallonne qui souhaiterait disposer d'un local.

3. Groupe de travail « JEUX PATHOLOGIQUES »

Objectif du groupe :

- Mise en ligne et diffusion d'un livret « **les jeux sont faits** », traduction d'une brochure « **GOKKEN** », élaborée par le C.A.D Limburg, permettant aux travailleurs sociaux d'aider les personnes souffrant des addictions liées aux jeux d'argent.
Ce projet part du constat d'un manque de connaissances et d'outils pour traiter l'addiction aux jeux d'argent et de hasard.

Contenu du livret « les jeux sont faits »(voir exemplaire en annexe)

- Ce livret d'auto-aide pour les personnes jouant régulièrement à des jeux d'argent et de hasard contient des conseils, des questionnaires, des témoignages et des petits exercices qui peuvent aider les joueurs compulsifs à arrêter ou à diminuer la fréquence du jeu. Il permet donc une prise de conscience du problème par le joueur et une amorce de motivation.
- Il est un outil à utiliser par les thérapeutes dans la prise en charge des patients. Un guide d'utilisation par les professionnels est également élaboré sous format informatique PDF.

Projet :

- l'asbl Le Pélican a pris l'initiative de traduire et d'adapter ces outils: *Gokken* et *Gokken_voor_OCMWenCAW* réalisés par le VAD (Vereniging voor Alcohol - en andere Drugproblemen) avec l'étroite collaboration d'un groupe de travail francophone sur l'addiction au jeu et l'aide aux joueurs composé de l'Hôpital de jour La Clé, la Clinique Dostoïevski, le Centre ALFA (membre de la FEDITO Wallonne) et le Pélican. Le livret a été produit sous la responsabilité de la FEDITO Wallonne et avec le soutien de la Wallonie.

Perspective : Une séance d'information donnée par le Pélican sur l'utilisation de l'outil aura lieu à la FEDITO Wallonne le vendredi 4 mai 2012. D'autres séances de sensibilisation pourront être organisées à la demande par la suite.

4. LES COMPTOIRS D'ÉCHANGES DE SERINGUES WALLONS

Lors d'une réunion du 21 novembre 2011 relative à la politique de Réduction des Risques organisée par le SPW, Mme Karler (Attachée de Cabinet de Madame la Ministre Eliane Tillieux), a proposé que la FEDITO Wallonne prenne en charge le coût d'achat de matériel d'injection dont auraient besoin les comptoirs d'échanges wallons.

Le budget de la Fédération le permettant exceptionnellement en 2011, un inventaire des besoins auprès des comptoirs d'échanges wallons concernés a donc été réalisé pour estimer le budget nécessaire.

Un appel d'offres a été lancé auprès de trois opérateurs. C'est finalement MODUS-VIVENDI qui a centralisé la commande et s'est occupé de la livraison des produits.

Ont été ainsi fournis en matériel les associations suivantes :

- L'Observatoire liégeois (Accueil Drogues ; Start ; Relais Social Rue ; Icar et SIAJEF)
- Les Comptoirs de Namur et de Charleroi ; Le CAL Luxembourg et le CPSA

8. Création site internet

Le site internet de la FEDITO Wallonne nécessitait un grand travail tant sur la forme que sur le fond (actualisation des informations).

Le subsidie a permis d'entreprendre la reconstruction d'un nouveau site internet qui permettra non seulement l'échange d'informations avec les membres de la Fédération mais aussi avec l'extérieur.

Méthodologie :

- Rencontres avec différentes sociétés de conceptions afin d'obtenir des devis.
- Présentation des devis au Conseil d'Administration qui a choisi la firme WIKIWI
(Route de Waillet, 13 à 6900 Marche en Famenne)

Contenu du site internet :

- Charte graphique et page d'accueil ;
- Création d'un nouveau logo de la FEDITO Wallonne,
- Listing des membres ;
- Agenda, liste de liens, documentation, newsletter ;
- Module simple permettant l'envoi d'une newsletter sur l'ensemble des membres
- Création et gestion de rubrique réservée aux membres via le CMS

Nombres de réunions : 6

10/10/2011, 14/10/2011 (x2), 21/10/2011, 24/10/2011, 26/10/2011

Perspective : Mise en ligne du site au plus tôt dans le courant du 2^e trimestre 2012.

9. Divers

1. Rencontre avec le Crédal :

Cette année 2011, la Fédération a dû clairement se positionner pour demander l'octroi d'un crédit via le CREDAL. En effet, le manque de trésorerie de la Fédération, ne lui permettait plus de s'impliquer dans de nouveaux projets d'envergure (déficit de ressources humaines, frais de fonctionnement ne pouvant pas être honorés etc).

Le Conseil d'Administration de la FEDITO Wallonne a donc décidé d'entreprendre les démarches pour bénéficier d'un crédit.

Un dossier a donc été rédigé et renvoyé auprès du CREDAL qui a donné son accord pour l'octroi d'un crédit.

Cette sécurité financière a donc permis à la Fédération de travailler dans un climat plus serein et de se mobiliser pour notamment répondre au Projet Fédéral qui consiste à la mise en place d'un point de contact, d'orientation et d'accompagnement pour usagers de drogue(s) en milieu carcéral dans les établissements pénitentiaires de la Région Wallonne (voir page 20).

Date de la réunion avec le CREDAL : 10 octobre 2011

2. Visite des locaux pour la location des bureaux :

Suite au développement des ressources humaines, il devenait impérieux pour la Fédération de trouver des bureaux pouvant accueillir une équipe de 5 travailleurs et permettant des réunions regroupant entre 15 et 20 personnes.

Le site internet Immoweb a permis de trouver ces bureaux dans le centre de Namur (43 rue Godefroid à 5000 Namur).

Ces locaux répondaient non seulement aux critères budgétaires décidés par le Conseil d'Administration mais également aux critères géographiques et de confort.

L'Agence immobilière Meusardennes a joué les intermédiaires entre la Fédération et le propriétaire.

Le bail a été signé et a débuté le 1^{er} novembre 2011.

Date de la visite des locaux : 3/10/2011

3. Participation à des colloques

Cette année, le personnel de la FEDITO Wallonne a eu peu de temps à consacrer aux colloques et journées d'études tant les projets et les formalités diverses à réaliser étaient nombreux.

Toutefois, 2 colloques sont à dénombrer :

- 24/11/2011 : « Jeunes et consommation » organisé par la plate-forme liégeoise en santé mentale
- 24 et 25 /11/2011 : Congrès international « Ces histoires qui nous façonnent. L'éveil du sens entre mémoire et oubli » organisé par l'asbl Parole d'enfants à Paris.

10. Projet et activités relevant des compétences fédérales

1. PROJET FEDERAL « STEP by STEP » : Mise en place d'un Point central de contact d'orientation et d'accompagnement pour usagers de drogues en milieu carcéral dans les établissements pénitentiaires de la Région Wallonne.

Préambule : En mars 2011, un appel d'offre émanant du SPF Justice – Service de soins de santé prisons – était diffusé dans le cadre des marchés publics. Cet appel d'offre avait déjà été diffusé l'année précédente mais n'avait pas rencontré de réponse du côté francophone.

Bien que sollicité personnellement par le Coordinateur des services de santé pénitentiaire, le président de la FEDITO Wallonne, sur base de la décision du Conseil d'Administration, n'avait pu donner de suite favorable à cette offre. En effet, les critères et les conditions à respecter étaient trop contraignants pour que la Fédération seule puisse porter un tel projet. Sur base des critiques des différents acteurs concernés, l'appel d'offre et son cahier des charges ont été revus et simplifiés. La FEDITO Wallonne a donc, moyennant une réflexion de fond, décidé d'y répondre.

Il nous est apparu que ce projet est à mettre en lien avec le domaine de la Santé ambulatoire et résidentiel. Il a pour objectif de faciliter et d'améliorer la prise en charge des détenus toxicomanes par les associations spécialisées à la sortie de prison. Il est donc en concordance avec les objectifs de nos associations et les compétences de la Région Wallonne.

L'attribution du marché a été signifiée à la FEDITO Wallonne et le projet a pu démarrer en octobre 2011, pour une durée de 5 ans (30 septembre 2016).

Méthodologie :

REM : La Fédito Wallonne, bien que très sensible et préoccupée par les questions liées à l'usage de drogues dans les établissements pénitentiaires, n'est pas personnellement présente en tant que service d'aide auprès des détenus.

Cependant, elle compte parmi les membres qu'elle fédère, de nombreux centres actifs au sein des établissements pénitentiaires et qui ont donc de l'expérience en matière de travail avec des détenus toxicomanes.

Parmi ces centres, 5 ont décidé de prendre part à la concrétisation de ce projet et de s'investir dans la mise en place de ce point central de contact, d'orientation et d'accompagnement pour usagers de drogues incarcérés.

Parmi leurs rôles, ils sont les garants du bon fonctionnement de ce projet et veillent à encadrer le plus efficacement possible l'équipe.

Ces cinq centres sont : **Phénix ; Trempline ; Capfly ; Ellipse et Sésame**

En conclusion, cette offre est portée par la Fédito Wallonne qui collabore très étroitement avec 5 de ses membres spécialisés dans cette matière.

- Mise en place d'un groupe de travail réunissant les partenaires prenant part au projet et qui constituent entre autres le Comité d'accompagnement du projet : PHENIX, TREMPOLINE, CAP FLY, ELLIPSE et SESAME + ALFA étant donné l'implication du président de la FEDITO Wallonne ;
- Procédure d'engagement du personnel : 1 coordinatrice et 4 collaborateurs ;

- Démarches administratives et autres : bail, secrétariat social, assurances, CREDAL, etc ;
- Réunions ponctuelles pour la mise en route du projet, cadre des travailleurs à définir, présences au Comité d'accompagnement etc ;
- Relais permanent avec le Conseil d'Administration de la FEDITO Wallonne ;

Nombre de réunions : 11

Dates : 29/04/2011, 13/05/2011, 17/06/2011, 3/10/2011, 10/10/2011, 7/11/2011, 10/11/2011, 14/11/2011, 17/11/2011, 18/11/2011 et 16/12/2011

2. Fonds Fédéral de lutte contre les Assuétudes :

La FEDITO Wallonne est toujours présente à ce niveau par l'intermédiaire de l'asbl IDA et également par l'intermédiaire d'un représentant au sein du Comité d'accompagnement des projets du Fonds Fédéral Assuétudes.

Concernant le comité « Appel à projets » : La représentante de la FEDITO Wallonne, Dominique Humblet (Centre Nadja) a participé à 3 réunions en 2011.

Dates :

- 31/05/2011 : Réunion préparatoire du Comité « Appel à projets » afin de déterminer les critères de sélection et les priorités.
- 28/09/2011 et 30/09/2011 : Participation au comité Assuétudes chargé d'analyser et de sélectionner les projets financés par le fonds.

Concernant l'asbl IDA : 2 représentants de la FEDITO Wallonne y sont présents, Jacques Van Russelt (Alfa) et Jean-François Vanloot (Le Phare)

Nombre de réunions des CA et AG d'IDA : 3

Dates : 24/01/2011 ; 28/03/2011 et 21/06/2011

11. Perspectives

1. Intensification des relations entre la Fédito Wallonne et le monde politique

- Relayer les préoccupations et les attentes du terrain.
- Maintenir les réunions mensuelles avec la Région Wallonne (Cellule Assuétudes).
- Diffusion systématique des positions adoptées par la Fédération.

2. Commission Wallonne de la Santé

- Poursuite de notre participation aux travaux de la Commission Wallonne de la Santé.

3. Poursuite de notre collaboration avec la Fédito bruxelloise et le VAD dans le cadre de l'asbl I.D.A

4. Poursuite de notre participation à la FASS et au CRESAM.

6. Nouvelles candidatures à examiner en 2012

RELIA, ASARBW, C.H.S. Centre Hospitalier Spécialisé Clinique Psychiatrique Notre Dame

7. Mise en ligne du nouveau site internet de la FEDITO Wallonne

8. Projet Fédéral Prisons

- Réalisation du projet
- Investissement au sein du Comité d'accompagnement

12. Remerciements

Ce rapport d'activités est l'occasion pour le Conseil d'Administration de remercier tous les travailleurs qui d'une manière ou d'une autre s'investissent au sein de la FEDITO Wallonne.

Les membres font de cette Fédération un opérateur pro-actif dont le sérieux et la pertinence de ses débats sont reconnus tant par l'ensemble du secteur que par les différents pôles politiques qui ne cessent de la solliciter.

Les multiples projets et défis que s'est fixés la FEDITO Wallonne ne pourront se concrétiser qu'avec leur énergie et leur mobilisation. Or, le paysage socio-économique de la Belgique risque de bouleverser certaines équipes déjà fragilisées et donc d'avoir des conséquences sur le public cible pour lequel, elles se démènent chaque jour.

Si aujourd'hui la FEDITO Wallonne peut apprécier la reconnaissance obtenue dans le cadre du décret d'avril 2009 et entrevoir une perspective positive, nous espérons que ses membres et leurs équipes pourront bénéficier d'une même stabilité et entrevoir le futur sous de meilleurs auspices.

Ce rapport d'activités est aussi l'occasion de remercier les pouvoirs subsidiant qui, au fil du temps, ont pu se rendre compte du travail réalisé par la FEDITO Wallonne alors que les moyens humains et financiers étaient restreints.

Jacques Van Russelt

Président

